

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOUVEMENT SOCIAL DU MARDI 28 MARS 2023

Mardi 28 mars 2023

Le taux de participation au mouvement social dans l'académie de Reims est de 6,10 %, dont :

- Enseignants du 1^{er} degré : 5,62 %
- Enseignants du 2^d degré : 7,49 %

Voici la répartition par département :

- Ardennes :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 6,27 %
 - Enseignants du 2^d degré : 9,71 %
- Aube :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 5,88 %
 - Enseignants du 2^d degré : 7,31 %
- Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 6,16 %
 - Enseignants du 2^d degré : 6,54 %
- Haute-Marne :
 - Enseignants du 1^{er} degré : 1,85 %
 - Enseignants du 2^d degré : 7,29 %

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse communique les taux de grévistes dans le cadre du mouvement social de ce jour pour les académies métropolitaines. Entre parenthèses, le comparatif avec le mouvement du 23 mars 2023.

Moyenne générale pondérée : 7,73 % (19,42 %)

Moyenne enseignants pondérée : 8,37 % (21,41 %)

Moyenne pondérée enseignants 1^{er} degré : 7,60 % (23,22 %)

Moyenne pondérée enseignants 2nd degré : 9,13 % (19,61%)

La participation est estimée à :

- 11,06 % dans les collèges (24,31 %)
- 7,33 % dans les LEGT (15,50 %)
- 6,57 % dans les LP (12,34 %)

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Chargée des relations presse

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr